



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PORTANT SUR LE BUDGET D'ARRONDISSEMENT 2026 ET LE PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2035

AVIS est par la présente donné que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal adoptera le budget de l'arrondissement pour l'année 2026 et le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2026-2035 lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le :

**Lundi 1^{er} décembre 2025 à 19 h 00,
Maison de la culture,
465, avenue du Mont-Royal Est**

PRENEZ EN OUTRE AVIS qu'au cours de cette séance extraordinaire, **les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur ce budget et ce programme.**

Fait à Montréal, le 28 octobre 2025.

Le secrétaire d'arrondissement

Me Karen Loko



CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussignée, Me Karen Loko, secrétaire d'arrondissement, certifie, conformément à l'article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), que l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement pour l'adoption du budget de l'arrondissement pour l'année 2026 et le PDI 2026-2035 a paru ce jour sur le site Internet de l'arrondissement.

Montréal, le 28 octobre 2025.

Le secrétaire d'arrondissement,

Me Karen Loko